



# **Acteurs & Évolutions mondiales dans le domaine du Développement Durable**

**Gaël BRANCHEREAU   Laurent EBNER   Julien BERTEAULT**

DK 567972

CO-TH 4813

## Résumé

C'est dans les années 70 que la prise de conscience concernant les dérives de l'industrialisation massive commence à émerger au niveau international. Le développement durable va au-delà de la seule notion d'écologie, et constitue un système voire un méta-système complexe. En effet, il repose autour des trois principaux piliers que sont l'économie, le social et l'environnement. Le développement durable prend tout son sens dans les interactions entre ces trois dimensions.

Les traités et initiatives concertées au niveau international (ONU principalement) ont jalonné le développement du concept depuis ces débuts, avec par exemple le Sommet de la Terre à Rio de Janeiro en 1992.

Aujourd'hui, le nombre d'organismes internationaux, nationaux et locaux est impressionnant. Cependant peu sont considérés comme vraiment influents ! La plupart ont un objectif de d'assistance locale voire régionale. Nous nous sommes intéressés dans ce rapport aux organismes au cœur de l'évolution du développement durable, considérés comme les acteurs majeurs de l'avenir du développement durable. Différents thèmes rythmes les différentes actions entreprises pour l'avenir de notre Planète Durable : Éducation, Agriculture, Écologie, Urbanisme... Toute l'importance du bon déroulement des différentes actions et initiatives se trouve dans la solidarité qui les entourera. C'est au travers de ce rapport le point essentiel qui doit rythmer et être stimuler par les organismes pour la bonne continuité du développement durable.

## Resume

In the 70's that awareness of the excesses of the massive industrialization begins to emerge at the international level. Sustainable development goes beyond the sole notion of ecology, and is a system or a meta-complex system. Indeed, it is based around three main pillars of the economy, society and the environment. Sustainable development takes on its full meaning in the interaction between these three dimensions.

The treaties and initiatives at the international level (UN mainly) have marked the development of the concept from the beginning, such as the Earth Summit in Rio de Janeiro in 1992.

Today, the number of international organizations, national and local levels is impressive. But few are regarded as truly influential ! Most have a target of regional or local assistance. We are interested in this report to organizations at the heart of the evolution of sustainable development, considered as major players for the future of sustainable development. Different themes rhythms the different actions for the future of our Sustainable Planet : Education, Agriculture, Ecology, Planning... All the importance of proper conduct of the various actions and initiatives lies in the solidarity that surround. It's through this report the key point that must be stimulating and rhythming by the organizations for the good continuity of sustainable development.



CIRAD-DIST  
Unité bibliothèque  
Lavalette



\*0000120940\*



## INDEX

INTRODUCTION .....	4
I. Fondements et états des lieux du développement durable .....	5
A. Présentation du concept .....	5
B. Les initiatives globales et les traités fondateurs .....	8
C. Etat des lieux du Développement durable au quotidien .....	14
II. Evolution du concept et acteurs principaux dans les dix ans à venir .....	17
A. L'éducation .....	17
B. Agriculture .....	21
C. Ecologie .....	22
D. Mise en avant des programmes de recherches .....	24
CONCLUSION .....	26
BIBLIOGRAPHIE .....	27



## INTRODUCTION

D'année en année, de décennie en décennie, de siècle en siècle l'Homme a détruit même inconsciemment, ce qui lui permettait de vivre : L'Air, l'Eau et la Terre sont aujourd'hui en voie de disparition... Il s'agit là des ressources naturelles offertes par notre planète, qui à cause de notre consommation excessive se dégradent chaque jour à vue d'œil...

Il faut donc remédier à ce problème, pour léguer à nos successeurs une Terre en bon état...

Sachant que le nombre d'habitants sur la Terre devrait passer de **6 milliards à 9 milliards d'ici 2050**, les hommes et femmes qui auront accès à l'eau, l'électricité et la nourriture seront de moins en moins nombreux.

C'est donc pour l'Homme une obligation, mais surtout un devoir de se donner les moyens de gérer son avenir. Chacun est responsable de l'avenir de la Terre. Le principe de développement durable correspond à ce besoin. Il s'agit pour l'Homme de faire ce qu'il fait aujourd'hui mais en gardant à l'esprit trois facteurs :

- **Environnemental** : Assurer que les ressources ne soient pas consommées plus vite qu'elles ne peuvent être restituées.
- **Economique** : Soutenir la prospérité et la croissance.
- **Social** : Respecter les valeurs, la culture et les besoins humains.

Avec une économie mondiale orientée vers le commerce, la consommation de masse, il devient urgent de prendre des mesures strictes.

Il est donc important de sensibiliser les populations, mais aussi les hautes instances qui seront les seules à pouvoir changer nos habitudes de vie. Nous allons pour cela faire le tour d'horizon des principaux acteurs et évolutions mondiales pour le développement durable, actuellement en place ainsi que dans les prochaines décennies.



## I. Fondements et états des lieux du développement durable

L'enjeu de cette première partie est de mettre en lumière les acteurs et concepts qui constituent les fondements du développement durable. Nous ne visons pas ici un historique et un état des lieux exhaustif de la situation, ce qui nous éloignerait de la portée prospective de la présente étude. Le but est de poser les jalons qui servent de base au développement durable de demain (bases de réflexion, traités fondateurs et acteurs, initiatives...). Dans un premier temps, nous présenterons le concept plus en détail, avant de livrer les traités et initiatives fondateurs. Une dernière partie sera consacrée au développement durable au quotidien, à la manière dont le développement durable a impacté les entreprises et le grand public jusqu'à présent.

### A. Présentation du concept

En 1987, le rapport Brundtland définit le concept de développement durable comme « *un développement qui s'efforce de répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs.* »

Afin d'éviter dès le départ toute confusion, il convient de rappeler que les enjeux du développement durable ne sont pas qu'environnementaux. Ce terme n'est par conséquent pas assimilable à celui d'écologie, beaucoup trop restrictif et idéologiquement connoté selon son utilisation. Ainsi, le développement durable met en jeu les dimensions suivantes :

- Economie : maîtriser la croissance et la mondialisation tout en conservant une efficacité économique.
- Social : lutter contre la pauvreté, l'exclusion et les inégalités et en répondant aux besoins humains fondamentaux que sont l'alimentation, l'emploi, la santé, le logement ou encore l'éducation.



- Environnement : préserver les ressources naturelles et veiller à une gestion responsable de l'environnement et des territoires.

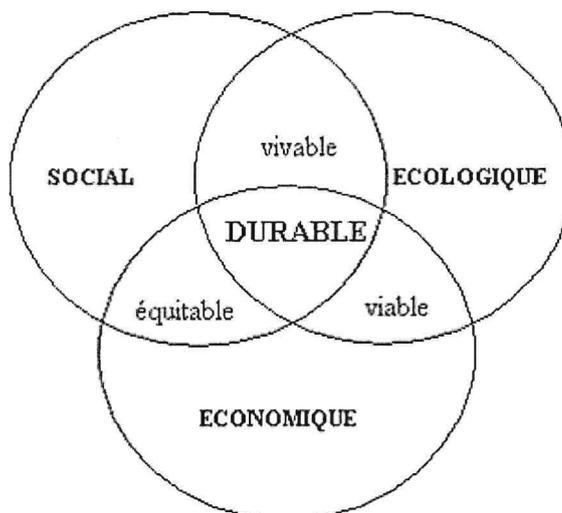
Le constat est le suivant : 20% de la population consomme actuellement 86% des ressources planétaires disponibles . Sachant que le nombre d'habitants sur la Terre devrait passer de 6 milliards à 9 milliards d'ici 2050, les hommes et femmes qui auront accès à l'eau, l'électricité et la nourriture seront de moins en moins nombreux.

On peut se rendre compte à travers ces chiffres que le développement durable a un impact sur chacun des trois domaines cités plus haut ; il tente de constituer une boucle vertueuse entre les systèmes économique, social et environnemental pour aboutir à un méta-système équilibré qui ne va pas « compromettre » le développement des générations futures.

Bien que les initiatives environnementales et écologiques ne datent pas d'hier (concepts « d'économie de l'environnement » et « d'économie des ressources naturelles » apparaissant par exemple à la fin du XIXème siècle), le concept global de développement durable naît au courant des années 70. Depuis la fin de la Seconde Guerre Mondiale, la logique d'industrialisation massive a engendré nombre d'excès et de dysfonctionnements. La production de déchets, les rejets industriels, les pollutions dues aux transports et les consommations énergétiques entre autres sont à l'origine de la déforestation et la désertification intensives, du trou dans la couche d'ozone pour ne citer que ces phénomènes. Parallèlement, on constate que malgré cette explosion industrielle, les politiques économiques de la seconde moitié du XXème siècle n'ont fait qu'accroître les inégalités sociales et n'ont guère amélioré le quotidien des plus pauvres.

Bien que le terme développement durable n'apparaisse qu'une dizaine d'années plus tard, la prise de conscience s'est donc effectuée au courant des années 70, où l'on voit apparaître ce besoin d'articuler de manière responsable et cohérente les systèmes économique, social et environnemental.





Les trois piliers du développement durable\_ Villain, 1996

Depuis cette prise de conscience, les initiatives se sont développées à tous les niveaux. Le phénomène de mondialisation actuel met la problématique du développement durable au cœur de l'évolution future de la planète et de nos sociétés.

Puisqu'il existe autant de définition du concept de développement durable que d'auteur qui s'y sont intéressé, nous n'avons retenu que la définition initiale officielle (livrée au début de cette partie), ainsi que celle présente dans la thèse de Mme PELLAUD (*Le développement durable: d'un concept complexe à la vie quotidienne\_ Université de Genève\_2000*) qui met en lumière l'ensemble des enjeux impliqués par le concept :

*« Il faut voir le développement durable comme un processus adaptable aux différentes cultures, tout en gardant un but universel de protection de l'homme et de son environnement dans des buts qualitatifs plutôt que quantitatifs. Il s'agit de tenir compte des implications écologiques, sociales et économiques qui sont indissociables de toute action ou activité humaine, quelle qu'elle soit. »*



On se rend compte ainsi que la notion de développement durable englobe cinq points indispensables à sa compréhension :



- une vision d'une mondialisation qui soit entreprise dans le respect des cultures
- les objectifs qualitatifs qui sous-tendent la protection de l'homme et de son environnement (sortir du schéma économique tourné sur la quantité).
- les interactions entre les différents domaines économie-écologie-développement social
- la notion de processus qui suggère la durée dans le temps
- la participation active à tous les niveaux de décision, de l'individu aux gouvernements et institutions internationales.

De part sa complexité, le concept de développement durable fait l'objet de nombreux débats et est fréquemment remis en cause, d'un point de vue sémantique, économique et culturel. Nous ne les aborderons pas ici pour éviter de ~~s'écarter~~ <sup>nous</sup> du sujet. x

Après avoir cadré le concept et les différents enjeux, nous dresserons dans la partie suivante un panorama des principales initiatives et des traités fondateurs pour mettre en lumière les jalons qui ont orienté le développement durable jusqu'à présent.

### *B. Les initiatives globales et les traités fondateurs*

Le développement durable a fait l'objet de multiples traités, directives, initiatives (...) dans une multitude de domaines, du niveau local à international. La complexité et l'universalité du concept explique cet état de fait. On peut toutefois dégager et présenter les principales initiatives internationales, communautaires ou nationales qui ont impacté en profondeur sur l'évolution du développement durable.



- Le rapport Meadows (1972) :

Ce rapport synthétise la prise de conscience opérée au courant des années 70. Commanditée par le Club de Rome (fondé en 68 et constitué de non-politiques), c'est la première étude importante soulignant les dangers écologiques de la croissance économique et démographique que connaît alors le monde. Ce premier rapport donne les résultats de simulations informatiques sur l'évolution de la population humaine en fonction de l'exploitation des ressources naturelles, avec des projections jusqu'en 2100. Il en ressort que la poursuite de la croissance économique entraînera au cours du XX<sup>e</sup> siècle une chute brutale des populations à cause de la pollution, de l'appauvrissement des sols cultivables et de la raréfaction des ressources énergétiques.

- 1<sup>er</sup> Sommet de la Terre (1972) :

Le premier Sommet de la Terre organisé par les Nations Unies à Stockholm met en avant le concept « d'écodéveloppement ». Pour la première fois sont abordées de manière mondiale les interactions entre écologie et économie. Les sommets de la Terre sont des rencontres entre dirigeants mondiaux ayant lieu tous les dix ans. Elles constituent une occasion pour se pencher sur l'état de l'environnement de la planète, et pour définir les moyens de stimuler le développement durable au niveau mondial. Ce sommet de la Terre s'inscrit dans un processus plus large de mise en œuvre de politiques publiques d'environnement.

- Rapport Bruntland (1987) :

La Commission Mondiale pour l'Environnement et le Développement publie ses conclusions dans le rapport Bruntland (titre : « *Notre futur commun* »). Mandatée en 1983 par l'ONU, cette Commission était chargée



d'élaborer une stratégie internationale à long terme, intégrant pour la première fois l'environnement au développement économique. C'est dans ce rapport que l'on assiste à la naissance du terme « *sustainable development* », improprement traduit en français par « *développement durable* ». Pour la première fois, les dangers qui menacent, si ce n'est la survie de notre planète, du moins celle de notre espèce, sont réellement reconnus comme tels. Les conclusions de ce rapport identifient huit problématiques clés qui constituent autant d'enjeux pour l'avenir :

- Population et ressources humaines.
- Industrie
- Sécurité de l'alimentation
- Faune et écosystèmes
- Urbanisme et habitat
- Normes & réglementations
- Energie
- Dégradation de l'environnement

- Sommet de la Terre (1992) :

Le second Sommet de la Terre se déroule à Rio de Janeiro. Il se situe dans la continuité du rapport Bruntland, et affine la définition de développement durable proposée en 1987. Le concept se médiatise et l'on assiste à un début de prise de conscience des enjeux au niveau du grand public et des entreprises.

On peut surtout noter que ce Sommet de la Terre marque le coup d'envoi d'une action pratique en faveur du développement durable avec le rapport « *Action 21* ». Bien qu'intitulé '*Action 21*', ce rapport est plus connu sous le nom d'*Agenda 21*, soulignant ainsi l'agencement d'un plan d'actions à réaliser pour le 21<sup>e</sup> siècle.

Son principal apport est de définir les objectifs importants que doivent se fixer les différentes nations. Le développement durable ne peut être qu'une



oeuvre collective, dans laquelle doivent s'investir, non seulement tous les états, mais l'ensemble des individus. C'est la raison pour laquelle il faut comprendre l'*Agenda 21* comme un grand cahier des charges qui définit, de manière synthétique, les rôles et les responsabilités de chaque partenaire. Dans les instances les plus hautes et donc les plus globales, les acteurs principaux sont les organismes internationaux, les gouvernements, l'économie et les organisations non gouvernementales (ONG). La Commission du développement durable des Nations Unies tient depuis une session annuelle pour laquelle chaque pays signataire fournit un rapport. L'analyse de ces rapports permet à la Commission de tirer un bilan pour chacun des points figurant les objectifs de l'*Agenda 21*.

On peut également noter l'adoption à Rio de Janeiro de la Convention-cadre des Nations unies sur le changement climatique (UNFCCC ou FCCC). Elle reconnaît trois grands principes :

le principe de précaution,

le principe des responsabilités communes mais différenciées,

le principe du droit au développement.

La Convention reprend tous les principes contenus dans la Déclaration finale de Rio de Janeiro et dans l'*Agenda 21*

- Déclaration du Millénaire (2000) :

Signée par les Etats membres de l'ONU en septembre 2000 à New York, cette charte se découpe en 8 parties :

- Valeurs et principes fondateurs
- Paix, sécurité et désarmement
- Développement et élimination de la pauvreté
- Protéger notre environnement commun
- Droit de l'Homme, démocratie et bonne gouvernance



- Protéger les groupes vulnérables
- Répondre aux besoins spéciaux de l'Afrique
- Renforcer l'Organisation des Nations Unies

En tant que telle, la Déclaration du Millénaire s'inscrit dans un projet d'évaluation mondial visant à mesurer les progrès réalisés à l'aune des objectifs de développement fixés par les Nations Unies d'ici à l'horizon 2015. Des rapports sont régulièrement édités pour suivre l'état d'avancement de ces engagements.

- Sommet de la Terre (2002) :

Se tenant pour sa quatrième édition à Johannesburg, le Sommet de la Terre réunit les représentants des pays membres de l'ONU, mais également des ONG, entreprises, et toujours plus de journalistes. L'objectif est de dresser un premier bilan de l'impact de l'Agenda 21. Le Sommet de Johannesburg est principalement caractérisé par l'absence des Etats-Unis et voit émerger certaines polémiques. Ainsi, le Sommet vise à démontrer la capacité collective à gérer les problèmes planétaires et à s'opposer à une version unilatérale de la puissance principale, celle des États-Unis. Il réaffirme la nécessité d'une croissance devant se faire dans le respect de l'environnement, avec le souci de la santé, de l'instruction et de la justice. L'enjeu politique du Sommet est également important puisqu'il s'agit de démontrer que la guerre contre le terrorisme n'est pas l'unique problème mondial actuel.

- Protocole de Kyoto (2005) :

Le protocole de Kyoto est considéré comme le traité fils de la Convention-cadre des Nations unies sur le changement climatique adoptée à Rio en 1992. Entré en vigueur en février 2005, il a été ratifié par 172 pays, à l'exception des Etats-Unis. Tous les pays membres de la convention ont pour objectif de stabiliser les concentrations de gaz à effet de serre dans l'atmosphère à un niveau qui empêche toute perturbation dangereuse du système climatique. Ils



se sont collectivement engagés à prendre des mesures de précaution pour prévoir, prévenir ou atténuer les causes des changements climatiques et en limiter les effets néfastes. Concrètement, tous les pays ont l'obligation de publier des inventaires de leurs émissions de gaz à effet de serre, d'établir, de mettre en œuvre et de publier des programmes nationaux contenant des mesures visant à atténuer les changements climatiques.

- Grenelle de l'Environnement (2007) :

Le Grenelle de l'Environnement est une initiative à l'échelle nationale. Nous avons toutefois choisi de l'inclure dans cette partie des traités et initiatives fondateurs du développement durable car ces « états généraux » représentent une première en matière de développement durable. Accusant un retard relatif en la matière ces dernières années, la France a décidé de s'atteler à cette problématique de manière concrète, globale et concertée. Le Grenelle de l'Environnement est en fait un débat qui réunit politiques, ONG et associations professionnelles pour former six groupes au total :

- « Lutter contre les changements climatiques et maîtriser la demande d'énergie »
- « Préserver la biodiversité et les ressources naturelles »
- « Instaurer un environnement respectueux de la santé »
- « Adopter des modes de production et de consommation durables »
- « Construire une démocratie écologique »
- « Promouvoir des modes de développement écologiques favorables à l'emploi et à la compétitivité »

Ces groupes sont ensuite divisés en plusieurs ateliers à chaque fois.

On peut constater l'imprégnation des traités et conventions internationales qui ont eu lieu jusqu'à présent. Un rapport reprenant l'ensemble des solutions trouvées et des conclusions a été publié à l'issue des réunions en cas de consensus. De grosses thématiques n'ayant pas obtenu consensus restent cependant en suspend : on peut citer en vrac les OGM, les biocarburants, le nucléaire, l'abaissement des vitesses sur route.



### *C. Etat des lieux du Développement durable au quotidien*

Suite à une longue période de consommation et même de surconsommation sans réfléchir aux impacts que cela pouvait avoir, on assiste aujourd'hui à une prise de conscience de plus en plus importante de la part de la population. En effet suite au Trente Glorieuses, période pendant laquelle on ne se souciait pas des dérives de la consommation, nous sommes arrivés suite aux chocs pétroliers dans une période beaucoup plus difficile, où pour pouvoir en sortir il fallait réaliser des économies. Ce fut donc le commencement de la prise de conscience de la population. Cette prise de conscience a été accompagnée par un certain nombre de mesures nationales visant à motiver son application. On note aussi comme marqueur important de cette prise de conscience, la création en 1970 du logo indiquant qu'un produit peut être recyclé, ou qu'il a été fabriqué à partir de matériaux recyclés. Cette boucle Möbius fait maintenant partie d'un fort pourcentage des produits de consommation. Ce logo est garant de l'engagement des sociétés en vers l'environnement et permet d'orienter les clients vers des valeurs protégeant l'environnement.

- **Changement des habitudes**

Les habitudes des populations ont donc évolué et l'on a vu apparaître de plus en plus de produits soucieux de l'environnement. La plus grande difficulté à laquelle sont confrontés les produits adhérents au développement durable, est leur surcoût face aux produits concurrents traditionnels. La majeure partie de la population lors d'un achat, voit malheureusement en priorité l'intérêt financier plus que l'intérêt écologique et l'impact sur la nature. Face à cette problématique, la sensibilisation est réalisée de plus en plus jeune en intégrant des interventions dans les écoles maternelles afin d'inculquer ces valeurs.



Les enfants ainsi formés, transmettent ces valeurs à leurs parents. Cette action fait alors boule de neige et est un moyen simple et efficace de faire prendre conscience aux populations. Parmi les mesures mises en place on peut noter les aides et taxes mise en place par le gouvernement tel que:

-Les crédits d'impôts pour l'utilisation de solution durable pour le bâtiment.

-Taxe bonus/malus pour les achats de véhicule.

- **Entreprises**

L'entreprise est un acteur très important dans le domaine du développement durable. Les entreprises ont toujours été plus ou moins liées à leurs environnements. La prise de conscience de la population à donc permis de voir apparaître ces dernières années la notion du respect de l'environnement dans les plans marketing<sup>s</sup> et les publicités. Un bon moyen, dans un premier temps, de se démarquer de leurs concurrents. La difficulté devant laquelle se trouvent certain pays est la puissance de certaines entreprises internationales ou groupes industriels, ceux-ci ayant plus de moyens financiers que certains états, d'où la difficulté pour faire appliquer les mesures prise par les gouvernements. Certain de ces groupes peuvent faire pression pour limiter l'application de certaines lois. Dans certains domaines d'activités, la concurrence est tellement présente que les entreprises, plutôt que d'opter pour des solutions durables et donc plus couteuses, préfèrent poursuivre leurs activités sans tenir compte des aspects écologiques de leurs produits.

Nous pouvons aujourd'hui observer trois types d'entreprises :

- Celles qui anticipent la mise en place des réglementations.

Ce sont souvent de grands groupes ayant les moyens nécessaires pour effectuer des investigations. Et donc ces



sociétés peuvent adapter leurs produits et leurs outils de production afin de répondre aux mêmes exigences tout en respectant les nouvelles mesures.

- Celles qui investissent les métiers des développements durables.

Ces entreprises « surfent sur la vague » du développement durable en ce lançant dans le recyclage la création de nouvelle technologie ou en créant de nouveaux marchés dont le maitre mot est l'écologie.

- Celles qui attendent et suivent.



## II. Evolution du concept et acteurs principaux dans les dix ans à venir

Nous allons détailler les prochaines évolutions et thématiques clés du développement durable pour la prochaine décennie. Les différents acteurs qui seront les maîtres d'œuvres de ces évolutions sont nombreux et d'origine diverses (Internationale, nationale et locale). En haut de la chaîne se situe<sup>ut</sup> les **organismes internationaux** comme l'Organisation Internationale pour le Développement Durable, ou encore l'Organisation des Nations Unis qui sont très impliqués quant à l'évolution des différents programmes pour le Développement durable. Ils ont pour mission d'inciter les gouvernements à prendre des décisions et de nouvelles orientations.

### A. L'éducation

A première vue, le thème de l'éducation ne rentre pas directement dans le développement durable. Il y est pourtant indispensable ! L'éducation permet à chacun d'avoir sa propre façon de penser, et en l'orientant de telle ou telle manière, il est alors plus facile d'appréhender les préoccupations des enfants qui feront le monde de demain.

C'est en tout cas, la vision du monde que possède le comité de **l'UNESCO**. **L'Organisation des Nations Unis** apporte un suivi des actions concernant les thèmes de l'éducation, des sciences, de la culture et de la communication. Aujourd'hui le monde dit développé doit absolument modifier son système éducatif afin que chacun puisse lui-même prendre des décisions et agir pour l'ensemble de la planète et non pas dans des objectifs personnels. L'éducation permet bien entendu d'assurer le développement économique d'un territoire et donc de maintenir un certain respect pour l'être humain, ainsi que l'environnement qui l'entoure. L'UNESCO a donc dans de nombreux pays, une mission d'aide et de soutien quant au développement du pays, en particulier dans la gestion de fonds financiers.



L'Organisation des Nations Unis possède le pouvoir de regrouper l'ensemble des Nations, ce qui lui permet de mettre en place des conventions



intergouvernementales comme récemment « La Convention-Cadre des Nations Unies sur les changements climatiques » plus connu sous le nom « Protocole de Kyoto ». Cette convention rassemblant 172 Nations a permis de poser des accords et des engagements internationaux, obligeant les pays signataires à respecter leurs engagements. Lors des prochaines décennies, l'UNESCO sera continuellement proche des pays en voie de développement afin de les aider dans un objectif d'économie durable. Elle a mis en place quatre initiatives qui seront suivies dans les prochaines décennies :

- Les **Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD)** avec 2015 comme date finale. L'OMD qui se déroule sur une période de 15 ans s'est fixé des objectifs à atteindre avant la date finale.
  - o Assurer l'éducation primaire pour tous, Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, Réduire la mortalité des enfants de moins de 5 ans, Améliorer la santé maternelle, Combattre les maladies.
- **L'Éducation Pour Tous (EPT)** avec 2015 comme date finale. L'initiative EPT permet un suivi pays par pays de l'évolution de la scolarisation classe par classe. Des statistiques sont effectuées permettant de connaître l'état éducatif du pays. Ces statistiques regroupent un ensemble de données : Taux d'alphabétisation, Nombre d'élève en 5<sup>ème</sup> année, etc.
- La **Décennie des Nations Unies pour l'Alphabétisation** entre 2003 et 2005 est une autre initiative permettant d'alphabétiser un maximum de personnes. Tout comme l'EPT, il s'agit une nouvelle fois d'éduquer les enfants afin de leur donner une certaine liberté de penser, et les rendre responsable de leur actes.
- Enfin la **Décennie pour l'Éducation en vue du Développement Durable (DEDD)** se déroule entre 2005 et 2014. Il s'agit ici d'un programme éducatif complet où des valeurs humaines sont enseignées, toujours d'un point de vue respect de l'environnement et humain rappelant les différents concepts du développement durable.



Les différents objectifs des initiatives en place ne seront pas tous atteints, l'UNESCO va donc continuer ses différentes missions afin d'atteindre le plus d'objectifs possibles. De plus, l'organisation va consolider les objectifs atteints et continuer ses missions sur place.

D'ici 2010 de nouvelles initiatives seront créées dans la continuité des 4 actuellement en place. .

**L'Organisation Internationale pour le Développement Durable** tient elle aussi une grande importance dans l'évolution des différentes actions. L'éducation fait parti des principales missions de l'OIDD dans le monde. Elle accompagne en effet de nombreuses écoles dont le gouvernement accorde une importance au développement durable. L'OIDD développe avec les écoles des partenariats afin que les habitants du pays concernés soient eux-mêmes les acteurs et responsable de leur avenir. L'organisation incite et accompagne les gouvernements à soutenir une démarche permettant à la nation de posséder une économie durable, et une scolarité de haut niveau. C'est sur son expérience et son passé que l'OIDD va continuer à travailler au sein des gouvernements et régions en besoins

En dehors des organisations internationales, l'ensemble des pays développés ont mis en place de nombreuses actions. Dans la plupart des cas, ces actions sont les conséquences du Protocole de Kyoto qui a permis au gouvernement de prendre une réelle conscience sur le sujet. En France, c'est le **Ministère de l'Écologie, du Développement et de l'Aménagement durables** qui a la charge de gérer les différents actions en faveur du développement durable. Le Grenelle de **l'Environnement** qui a eu lieu durant l'année 2007, et aux yeux de tous les français et de son gouvernement le point de départ d'une véritable prise de conscience collective sur le développement durable. Cette convention nationale a tout de même permis d'engager l'Etat et de nombreux acteurs de la vie du pays, à effectuer des restructurations et à prendre des mesures vis-à-vis de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables. De nombreux services nationaux et régionaux ont été désignés pour atteindre et respecter les différents objectifs demandés. Le Ministère va insister auprès des entreprises françaises pour les orienter vers une démarche écologique et responsable. Le gouvernement français s'est aussi engagé à associer



à chaque projet de loi, une étude d'impact préalable au regard du développement durable. Ces différentes études seront en partie <sup>g</sup>gérées par les commissions parlementaires dédiées au développement durables. C'est dans ces objectifs que le Protocole de Kyoto a mandaté les différents gouvernements de la planète. Chaque pays va donc utiliser ses forces territoriales, ainsi que ses connaissances pour tout d'abord améliorer son écosystème, mais aussi celui de ses voisins. Le Développement Durable possède un objectif collaboratif qui demande à tous de participer et de s'investir pour s'entraider.

Comme nous l'avons expliqué précédemment, l'UNESCO mais aussi l'OIDD participent activement à mettre à disposition des pays, des systèmes éducatifs orientés pour le développement durable. Il s'agit là d'une éducation axé sur la solidarité et la prise de conscience des dangers de l'individualisme pour le futur de la planète. Les pays développés doivent à leur tour modifier leur système éducatif. La France lors du Grenelle de l'Environnement a pris l'initiative d'augmenter considérablement cette prise de conscience auprès des jeunes qui sont l'avenir de la planète. Des cours sur les thématiques de l'environnement et du développement durable seront mis en place dans la majorité des formations et cela pour n'importe quel niveau. Une prise de conscience qui permettra aux populations d'agir et de penser différemment au cours des prochaines décennies.

Les particuliers sont aussi impliqués dans cette prise de conscience. Comme on a pu le voir la motivation principale vient des jeunes générations. Mais l'Etat motive aussi les particuliers à opter pour des solutions durables par le biais de crédit d'impôt ou de prime au développement durable. Les particuliers étant avant tout des consommateurs, leurs actions au sujet du développement durable restent limitées au retraitement des déchets et au choix de solution durable. En effet, les particuliers ne peuvent choisir un produit qui respecte le développement durable que s'il existe d'où l'importance de l'adhésion des entreprises. Ces choix restent guidés par des motivations pécuniaires : un produit a un coût donné ne respectant pas ce concept sera préféré a un produit le respectant.



## *B. Agriculture*

Comme nous l'avons précisé au dessus, l'UNESCO a lancé différentes initiatives permettant de répondre à différents besoins. Les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) qui répond à la problématique de l'éducation, a aussi pour objectif d'éliminer la pauvreté et la famine. Le dernier rapport de la **Banque Mondiale** va sûrement inciter les différentes instances de l'UNESCO à modifier en partie quelques prévisions. En effet, ce dernier insiste beaucoup sur l'importance de l'agriculture sur la survie d'une part considérable de la population mondiale. Le rapport montre que des investissements importants sur le long terme doivent être effectués, tout en étant contrôlés (entre gouvernement et organisations), afin de permettre un système agricole durable complet et productif. La Banque Mondiale explique aussi l'importance du changement climatique pour les pays du Sud qui a modifié l'agriculture mais aussi la consommation de la population (ex : beaucoup plus de viandes). Le rapport fournit un ensemble de données et de prévisions qu'il sera important de prendre en compte quant aux différents objectifs concernant le développement durable. La situation est tout de même extrêmement critique et il devient urgent de trouver de nouvelles technologies permettant d'améliorer les systèmes agricoles. Différentes **organisations paysannes**, ainsi que le **Fond International pour le Développement Agricole (FIDA)** jouent un rôle important dans le processus de recherche innovante. Le FIDA expérimente au niveau local des solutions innovantes pour lutter contre la pauvreté rurale, et lors d'essais concluants, leur objectif est de diffuser l'innovation et de mettre en place des dispositifs d'apprentissage au niveau national. Ces différentes actions prennent aussi en compte différents programmes qui visent à promouvoir le **commerce équitable** en incitant les clients et l'ensemble des intermédiaires à prendre conscience des enjeux futurs.

Les pays développés ont eux aussi l'obligation de modifier leur système agricole pour répondre aux besoins des prochaines décennies. Il est en effet important de sécuriser les productions mais aussi l'écosystème agricole. Pour cela, la France s'est fixé des objectifs tournés essentiellement vers l'agriculture biologique qui sera dans



les prochaines années, la principale agriculture en France. Pour cela le gouvernement français va lever des fonds en faveur des agriculteurs bios, mais aussi lancer différentes campagnes pour éliminer les produits nocifs. Ceci dans le but de protéger les énergies d'exploitation.

### *C. Ecologie*

L'initiative OMD de l'UNESCO intègre elle aussi des objectifs concernant l'écologie avec des actions concrètes en faveur du développement durable (Intégrer les principes du développement durable pour l'ensemble des programmes nationaux) :

- Éviter la déforestation qui retire chaque année 0,2% des l'espace des forêts sur la planète.
- Effectuer un reboisement
- Aider à la recherche de technologies en énergie durable. Important puisque les émissions de gaz à effet de serre croissent plus rapidement que la découverte de nouvelles technologies.
- Diminuer de moitié la population n'ayant pas accès à l'eau potable et à l'hygiène de base.
- Améliorer la vie de près de 100 millions d'habitants de taudis

La France qui possède la **deuxième zone maritime du monde** va donc devoir utiliser son opportunité territoriale et ses connaissances pour développer de nouveau systèmes de ressources halieutiques. Actuellement des délibérations et un état de lieux des ressources maritimes sont en cours, et les prochaines décennies devraient permettre à la France d'installer de nouveaux systèmes permettant de capter les nouvelles énergies renouvelables. L'océan possède un nombre impressionnant de solutions vis-à-vis des ressources énergétiques. Des organismes comme **l'IFREMER** effectuent des recherches scientifiques sur les mers et océans. Au niveau européen, la France peut légitimement devenir la référence en termes d'océanographie opérationnelle. Et devrait certainement jouer un rôle important dans l'innovation mondiale pour les outils technologiques maritimes.



**Les agglomérations** ont elles aussi leur rôle à jouer dans cette mission écologique ! Leur objectif dans les décennies à venir est de maintenir une organisation de l'espace urbain permettant de concilier transports, habitations, entreprises, lieux historiques, natures et traitements des déchets. Un aménagement du territoire sera donc dans les décennies à venir une des principales missions des collectivités locales, qui ont aussi en charge le Plan Climat Territoriaux. Concernant la France, les DOM-TOM seront un acteur majeur du développement durable français avec des objectifs concertés : Amélioration des transports, préserver la biodiversité, mise en avant des énergies renouvelables, traitement des déchets, utilisation maximale des ressources naturelles et prévention des risques naturelles. Nous l'avons évoqué précédemment, la solidarité entre les États sera un des points forts pour la réussite du développement durable dans le monde. Cette solidarité est elle aussi demandée au sein des collectivités françaises qui auront l'obligation d'effectuer des achats publics dit « éco-responsables », c'est-à-dire dont la culture et l'exploitation respecte les modalités du développement durable. Ce qui obligera les fournisseurs à s'engager en faveur du développement durable.

Enfin dans les grands acteurs internationaux se situe aussi **l'Organisation International de Normalisation**. L'organisme a instauré le référentiel 14000 pour le développement durable et le management environnemental, qui a pour objectif de manager les différentes interactions de l'homme avec l'environnement. La norme 14001 oblige donc les organismes adhérant, à une amélioration permanente de la performance en matière de management environnemental.



#### *D. Mise en avant des programmes de recherches*

Au niveau Européen, la **Commission Européenne** sera un des principaux acteurs concernant les différentes politiques pour le développement durable. Différents programmes ont d'ailleurs été mis en place afin de répondre et d'aider aux différents besoins. Le programme **CORDIS**, ainsi que les différents **Programme-cadres pour la Recherche et Développement Technologique** (PCRD) ont pour objectif de rassembler au niveau Européen les différentes ressources et connaissances pour le développement de projet d'envergure. Ils ont pour objectif de faciliter la création de nouveaux projets en ouvrant les portes aux maximums d'organismes susceptibles de mener à bien des projets. Une fois ces projets mis en place, ils exploitent au maximum les résultats pour ensuite les diffuser et faciliter leur exploitation. Ces différents programmes vont permettre de faciliter la recherche et le développement au niveau Européen, et aussi inciter la Commission Européenne à décréter telle ou telle loi suivant l'évolution de plusieurs facteurs (économies, pollution, populations...). C'est encore un ~~fois~~ un organisme qui permet le rassemblement de ressources et de connaissances, un des enjeux principaux au bon déroulement de l'évolution du développement durable. Les principales évolutions et innovations résultants de ces programmes concernera les énergies renouvelables.

A l'horizon 2020, en France l'État sera l'acteur incontournable du le développement durable. Sorte de chef d'orchestre des mesures à appliquer, décideur des objectifs à atteindre concernant les réductions d'émission polluante, exemple à suivre pour tous les secteurs publics et privés. L'état se veut aussi accompagnateur du changement avec la mise en place d'aides financières pour les programmes de recherche permettant la mise en application de solutions durables à tous niveaux par le biais d'aide financière. L'état ne sera pas seul et directement concerné par le développement durable les régions et départements ayant maintenant une certaine autonomie mais il lui sera difficile de faire respecter les mesures qu'il souhaitera mettre en application s'il ne les applique pas lui-même et si les collectivités ne vont pas dans le même sens. Bien que conscient de l'intérêt du développement durable, l'état français reste en retard par rapport a un certain nombre d'états tel que l'Allemagne la Suède et la Norvège toutes fois les mesures et les actions sont



maintenant ciblé et les jalons sont mis en place pour faire évoluer la France et en faire un pays phare du développement durable.

Les industries assistées de l'état par des aides financières et simplement concernées par leur environnement sont sur la voix du développement durable. En effet les lois françaises visent à réduire de plus en plus les émissions de matière polluantes, à réduire les consommations d'énergie fossile. Les entreprises sont informées de ces contraintes et des échelons quant à leurs mises en application. Elles ont donc l'échéancier et peuvent anticiper ces lois et même pour certaine prendre le pas sur ces lois et mesures en améliorant leurs système et produit afin de faire d'une pierre deux couts prendre de l'avance par rapport aux mesures et en ressortir un argument marketing des plus important.



## CONCLUSION

Au niveau Mondial, puis Européen, les concepts du développement durable ne sont pas nés d'hier. Cependant il a fallu un certain temps dans certains pays, pour qu'une conscience collective (gouvernement – population) voit enfin le jour. C'est le cas de la France qui a véritablement pris conscience (au niveau législatif et prise d'engagement public) de l'importance du développement durable au court de l'année 2007 avec le Grenelle de l'Environnement. Aujourd'hui des engagements ont été pris publiquement, et il n'est plus question de faire un état des lieux mais plutôt d'agir concrètement. On a vu au travers de différents organismes et rassemblement internationaux (Protocole de Kyoto, Commission Européenne, Gouvernement Français) que le processus du développement durable était un travail collectif. Et que chacun se doit d'apporter ses connaissances à l'autre. C'est sur ce point que les évolutions techniques vont prendre du temps. Avec une économie axée sur la rareté, même si une entreprise est mandatée par un gouvernement, ou un accord international, celle-ci a toujours comme objectif de faire des bénéfices ! C'est pour cela que les différents gouvernements doivent insister sur leurs aides au financement de projets innovants.



## BIBLIOGRAPHIE

Site Internet  
Planète Écologie  
Site Internet

Association Communication et Information pour le Développement Durable  
Site Internet

CORDIS : Service Communautaire d'Information sur la Recherche et le Développement  
Site Internet

7<sup>ème</sup> Programme-Cadre Recherche et Développement  
Site Internet

Centre de Recherche pour le Développement International  
Site Internet

Fond International du Développement Agricole - Afrique  
Site Internet

Notre-Planète.info  
Site Internet

UNESCO  
Site Internet

Commission Européenne – Développement Durable  
Site Internet

Ministère anglais de l'écologie– Service Développement durable  
Site Internet

Ministère français de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables  
Site Internet

Sommet de Johannesburg  
Site Internet

Vision 21  
Site Internet

Géo Confluences  
Site Internet



Documents :

- « Rapport sur le développement dans le monde »  
[Banque Mondiale, 2008]
- « Objectifs du Millénaire pour le Développement »  
[UNESCO, 2007]
- « L'alphabétisation un enjeu vital »  
[UNESCO, 2006]
- « Décennie des Nations Unies pour l'Education en vue du Développement Durable »  
[UNESCO, 2005]
- « Le système d'information mondial francophone pour le développement durable »  
[Organisation Internationale de la Francophonie, 2005]
- « Rapport sur la stratégie 2007 en faveur du développement durable »  
[Commission Européenne, 2007]
- Dossier de Presse « Lancement du Grenelle de l'Environnement »  
[Ministère de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables, 2007]
- « Pari sur la promotion d'une agriculture durable »  
[La Plateforme, 2006]
- « Cadre Stratégique du FIDA 2007-2010 »  
[FIDA, 2007]
- « Publication 2009 du FIDA sur la pauvreté rurale »  
[FIDA, 2007]
- « Maîtrise des usages de la mer dans l'optique du développement durable en métropole et outre-mer »  
[Comité Interministériel de la mer, 2003]
- « Document récapitulatif des tables rondes » - Grenelle de l'Environnement  
[Ministère de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables, 2007]



**CIRAD-DIST**  
**Unité bibliothèque**  
**Lavalette**